

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

9^e séance, 24^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 24 mai 2022 à 18 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1^{re} Rue, Lévis.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Madame Karine Barma-Hamel, parent d'un élève
Monsieur Alexandre Briand, vice-président du CA et parent d'un élève
Madame Jany St-Cyr, parent d'un élève
Madame Amélie Turgeon, parent d'un élève

Monsieur Yannick Forgues, membre de la communauté
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Madame Hélène Massé, membre de la communauté

Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant

Membres du conseil d'administration absents :

Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Monsieur Guy Dufour, membre de la communauté
Monsieur Éric Pouliot, directeur d'établissement

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe et directrice des Services des communications
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Madame Pascale Girard-Toupin, directrice des Services éducatifs
Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières et du transport (point 3.3 seulement)
Madame Manon Robitaille, directrice des Services des ressources humaines (points 2.2 et 2.3)
Madame Amina Sai, directrice par intérim des Services des ressources matérielles (points 2.4 et 3.1 à 3.4)
Monsieur Martin Hugues Gauthier, observateur

Invités présents :

Madame Marie-Josée Pelletier, directrice École de l'Épervière, Sainte-Thérèse
Monsieur Djika Mondonga, directeur de l'École de l'Étoile
Une invitée pour le point 3.1 présenté à huis clos

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Madame Jany St-Cyr propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 24 mai 2022 à 18 h 31.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

CA-21-22-158

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Turgeon et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant et;

DE RETIRER le point 2.5 – École Clair-Soleil – Agrandissement de l'école (maternelles 4 ans) – Adjudication de contrat;

DE CHANGER la numérotation des points, soit ;

D'AJOUTER un nouveau point 3.4 – Demande de changement de portée des projets (huis clos);

DE MODIFIER le numéro du point 3.4 – Mot de la Direction générale pour le numéro 3.5.

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 avril 2022
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN
- 1.8 Mot de la présidente

2.0 Décisions

- 2.1 Autorisation de changement de nom de l'École de l'Épervière, Sainte-Thérèse
- 2.2 Décision concernant les critères d'évaluation de la directrice générale du centre de services scolaire en application de l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*
- 2.3 Plan d'effectif 2022-2023 du personnel professionnel – Adoption
- 2.4 École du Tournesol – Cession d'une parcelle de lot au ministère des Transports du Québec (MTQ)

3.0 Information

- 3.1 Présentation d'un projet de location
- 3.2 Dépôt des déclarations et des formulaires relatifs aux conflits d'intérêts des membres du CA

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

- 3.3 Suivi financier 2021-2022 en date du 26 mars 2022
- 3.4 Demande de changement de portée des projets
- 3.5 Mot de la Direction générale

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents
- 4.7 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des membres

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

CA-21-22-159

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 avril 2022

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 26 avril 2022 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jany St-Cyr et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 26 avril 2022 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait.

1.6 Interventions du public et période de questions

Madame Véronique Lepage, parent d'un élève et membre du conseil d'établissement de l'École de l'Étoile, entretient les membres du conseil d'administration au sujet du programme d'anglais intensif à l'École de l'Étoile. Elle indique que la direction de l'école a présenté deux projets de grilles-matières qui ne conviennent pas au conseil d'établissement. Les membres du conseil d'établissement souhaitent que l'école obtienne 1.5 enseignants en anglais au lieu d'un seul, afin d'offrir le programme d'anglais intensif aux 3 groupes d'élèves. Un seul enseignant ne permet pas d'offrir l'anglais intensif selon la formule souhaitée par le conseil d'établissement.

Les membres établissent un huis clos pour discuter de la situation.

CA-21-22-160

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et résolu :

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

QUE les membres du conseil d'administration siègent à huis clos pour discuter du programme d'anglais intensif à l'École de l'Étoile.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 18 h 50.

CA-21-22-161

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Turgeon et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 19 h 18.

Au terme du huis clos, les membres du conseil d'administration ne partagent pas le point de vue des membres du conseil d'établissement. La présidente, madame Ève Lapointe, contactera madame Lepage sous peu pour lui donner les explications nécessaires au soutien de cette position.

1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN

Aucune intervention.

1.8 Mot de la présidente

Madame Ève Lapointe, présidente, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration. Elle confirme que la dernière réunion est prévue le 21 juin. Un souper sera organisé pour les membres.

2.0 DÉCISIONS

CA-21-22-162
SG

2.1 Autorisation de changement de nom de l'École de l'Épervière, Sainte-Thérèse

ATTENDU que l'article 39 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) prévoit qu'un acte d'établissement indique notamment le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles mis à la disposition d'une école;

ATTENDU que l'article 40 de la LIP prévoit que le centre de services scolaire peut, à la demande du conseil d'établissement, modifier ou révoquer l'acte d'établissement;

ATTENDU la volonté du conseil d'établissement de procéder au changement du nom de l'École de l'Épervière, Sainte-Thérèse;

ATTENDU les résultats de la consultation menée par le conseil d'établissement, en vertu de la *Directive relative au processus pour le changement de nom d'un établissement scolaire*;

ATTENDU l'avis de la Commission de toponymie relatif au choix du nom;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale,

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Barma-Hamel et résolu :

QUE le nom de l'École de l'Épervière, Sainte-Thérèse soit modifié pour École de l'Épervière (pavillon des Prés et pavillon Boréal);

QUE l'acte d'établissement de l'école soit modifié par le Secrétariat général, conformément au *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* et tel qu'il appert au document déposé et versé aux archives sous la cote CA-21-22-162;

QUE le plan triennal du Centre de services scolaire des Navigateurs soit modifié lors de la mise-à jour annuelle.

ADOPTÉE à l'unanimité

Madame Marie-Josée Pelletier, directrice de l'École de l'Épervière, Sainte-Thérèse, quitte la réunion après la présentation du point 2.1.

CA-21-22-163

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jany St-Cyr et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à huis clos pour discuter du point 2.2 – Décision concernant les critères d'évaluation de la directrice générale du centre de services scolaire en application de l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 19 h 29.

Compte tenu que le point 2.2 concerne les critères d'évaluation du directeur général, qui est un employé du centre de services scolaire et vu le code d'éthique des membres du conseil d'administration, les membres du conseil d'administration qui sont aussi des employés sont avisés qu'ils peuvent assister au point, peuvent donner leurs commentaires, mais ne peuvent pas voter sur la proposition.

CA-21-22-164

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Barma-Hamel et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 19 h 41.

**CA-21-22-165
SRH**

2.2 Décision concernant les critères d'évaluation de la directrice générale du centre de services scolaire en application de l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*

ATTENDU les dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* qui mandate le comité des ressources humaines d'assister le conseil

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

d'administration dans l'élaboration des critères d'évaluation de la directrice générale;

ATTENDU les travaux réalisés par le comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Turgeon et résolu :

D'ADOPTER les critères d'évaluation de la directrice générale tel qu'il apparaît au document déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-21-22-166
SRH

2.3 Plan d'effectif 2022-2023 du personnel professionnel – Adoption

ATTENDU le dépôt au conseil d'administration du projet de plan d'effectif 2022-2023 du personnel professionnel;

ATTENDU la recommandation de la direction des Services des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

D'ADOPTER le plan d'effectif du personnel professionnel pour l'année scolaire 2022-2023 tel qu'il apparaît au document déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

Madame Manon Robitaille, directrice des Services des ressources humaines, quitte la réunion après la présentation du point 2.3.

CA-21-22-167
SRM

2.4 École du Tournesol – Cession d'une parcelle de lot au ministère des Transports du Québec (MTQ)

ATTENDU la demande de cession visant une parcelle de 6,2 m² du lot 2 284 819 (lot 6 381 782), par le ministère des Transport du Québec afin de régulariser un empiètement des feux de circulation sous sa juridiction sur le terrain de l'École du Tournesol;

ATTENDU qu'il n'y a pas lieu d'adresser au ministre de l'Éducation du Québec, une demande d'autorisation pour ce faire, en vertu du « Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire »;

ATTENDU qu'une servitude temporaire fait également partie de la demande de cession aux fins de la réalisation de travaux de remplacement de feux de circulation à l'intersection de la route des Rivières (route 116) et de la rue de Saint-Rédempteur;

ATTENDU le projet d'acte porté à l'attention des membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, ainsi que le plan de cadastre du lot à céder.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs accepte de céder, au montant de 800 \$, une parcelle du lot 2 284 819, maintenant désignée comme étant le lot 6 381 782, d'une superficie de 6,2 m², au ministère des Transports du Québec;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs accepte d'octroyer une servitude temporaire sur le lot 6 381 783 au ministère des Transports du Québec afin de réaliser les travaux de remplacement de feux de circulation;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

QUE la directrice par intérim des Services des ressources matérielles, madame Amina Saï, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-21-22-168

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Turgeon et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à huis clos pour discuter du point 3.1 – Présentation d'un projet de location.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 19 h 53.

CA-21-22-169

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Forgues et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 20 h 26.

3.0 INFORMATION

3.1 Présentation d'un projet de location

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente à l'ensemble des membres du CA un projet de location, à huis clos.

3.2 Dépôt des déclarations et des formulaires relatifs aux conflits d'intérêts des membres du CA

Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale, dépose à titre informatif les déclarations et les formulaires relatifs aux conflits d'intérêts des membres du conseil d'administration.

3.3 Suivi financier 2021-2022 en date du 26 mars 2022

Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières et du transport, présente la situation financière prévue au 30 juin 2022 en date du 26 mars 2022 à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

CA-21-22-170

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Barma-Hamel et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à huis clos pour discuter du point 3.4 – Demande de changement de portée des projets.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 21 h 06.

CA-21-22-171

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 21 h 28.

3.4 Demande de changement de portée des projets

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente à huis clos une demande de changement de portée des projets.

3.5 Mot de la Direction générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, informe les membres du conseil d'administration que le centre de services scolaire fait face à des défis au niveau du recrutement du personnel. Il s'agit d'un dossier prioritaire pour le centre de services scolaire.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif, fait état fait état des décisions prises lors de la réunion du 24 mai. La prochaine réunion est prévue le 21 juin 2022.

4.2 Comité de vérification

Monsieur Alexandre Briand, président du comité de vérification, informe les membres que la prochaine rencontre est prévue le 8 juin avec les auditeurs de la firme Mallette.

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, informe les membres que la réunion qui était prévue le 7 juin 2022 est annulée. La prochaine réunion aura lieu le 18 août 2022.

4.4 Comité des ressources humaines

La prochaine réunion aura lieu le 4 octobre 2022.

4.5 Comité CSÉHDAA

La prochaine réunion aura lieu le 30 mai 2022.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

4.6 Comité de parents

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité de parents, fait état des sujets abordés lors de la réunion tenue le 16 mai 2022. La prochaine réunion aura lieu le 13 juin 2022.

4.7 Comité consultatif de transport

La prochaine réunion est prévue le 31 mai 2022.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des membres

Un membre demande quel impact pourrait avoir les prochaines élections provinciales pour notre centre de services scolaire. La directrice générale rappelle aux membres l'enjeu majeur de la pénurie de personnel qui affecte tous les centres de services scolaires au Québec.

CA-21-22- 172

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Turgeon et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h 42.

ADOPTÉE à l'unanimité



Ève Lapointe
Présidente



Sandra Cauchon
Secrétaire générale